

# C 2019/8 – Annexe web 7: *Dimension régionale des résultats*

---

*Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).  
MW815/f*



1. Les activités de la FAO au niveau régional s'articulent autour d'initiatives régionales, qui fournissent une approche intégrée des questions prioritaires et guident la mise en œuvre des programmes dans les pays. Les initiatives régionales sont un mécanisme multidisciplinaire qui permet d'améliorer l'exécution et de produire des résultats au regard des priorités essentielles de chaque région, tout en contribuant aux objectifs stratégiques. Les paragraphes qui suivent résument les réalisations découlant de chacune des initiatives régionales. Des informations supplémentaires figurent dans les documents présentés aux cinq conférences régionales<sup>1</sup>.

## Afrique

2. En Afrique, la situation alimentaire et agricole se caractérise par les problèmes liés à la faim et à la malnutrition, la pauvreté, les faibles niveaux de productivité, la fragilité des chaînes de valeur et la forte vulnérabilité à différents types de crises (par exemple, celles provoquées par des phénomènes climatiques, et les conflits). Les programmes stratégiques ont été déterminants pour permettre à la FAO de relever ces défis et d'apporter des réponses aux priorités de la région Afrique de manière efficace, concrète, cohérente et synergique.

### **Engagement pris par l'Afrique d'éradiquer la faim d'ici à 2025**

3. Facilitée par le programme stratégique de la FAO sur l'élimination de la faim, la sécurité alimentaire et la nutrition (PS 1) et en collaboration avec les PS 2, PS 3, PS 4 et PS 5, l'initiative régionale sur l'Engagement pris par l'Afrique d'éradiquer la faim d'ici à 2025 appuie une approche globale et intégrée des efforts fournis aux niveaux national, sous-régional et régional afin de respecter les engagements régionaux et mondiaux (objectifs de Malabo et objectif de développement durable [ODD] 2 respectivement).

4. La FAO continue de renforcer sa collaboration avec l'Union africaine (UA) et les commissions économiques régionales. Sa participation a consisté essentiellement à soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, de stratégies, de plans d'investissement et de systèmes de suivi en vue d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition, l'égalité des sexes, la protection sociale, les investissements privés et le renforcement des capacités institutionnelles destinées à améliorer la mise en œuvre, ainsi que la coordination et la responsabilisation des parties prenantes. En outre, elle a facilité le dialogue sur les politiques afin d'obtenir la volonté politique nécessaire à la mise en œuvre des engagements mondiaux et régionaux (plus particulièrement les ODD, les objectifs de Malabo et les engagements pris à la deuxième Conférence internationale sur la nutrition) et a favorisé les mécanismes de responsabilité mutuelle. L'Organisation a également renforcé les capacités de mise en œuvre.

5. Un symposium régional sur la nutrition organisé par la FAO et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en 2017 a permis de mieux définir les dimensions et les spécificités régionales des systèmes alimentaires au service d'une alimentation saine et d'une meilleure nutrition, et la collaboration de la FAO avec la Banque africaine de développement (BAfD) a permis à cette dernière d'élaborer une stratégie de nutrition multidépartementale.

6. Au niveau des pays, la FAO a soutenu les Membres dans l'examen et la mise en œuvre de leurs politiques et stratégies de sécurité alimentaire et de nutrition. En outre, elle a fourni un soutien aux politiques, en travaillant directement avec des interlocuteurs gouvernementaux de premier plan dans 13 pays africains et avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), ce qui a contribué à améliorer le cadre politique et institutionnel de la coordination multisectorielle et du

---

<sup>1</sup> ARC/18/7 ([http://www.fao.org/fileadmin/user\\_upload/bodies/ARC\\_30/MV725\\_7/MV725\\_ARC\\_18\\_7\\_fr.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/bodies/ARC_30/MV725_7/MV725_ARC_18_7_fr.pdf)), APRC/18/7 (<http://www.fao.org/3/mw286fr/mw286fr.pdf>), ERC/18/5 ([http://www.fao.org/fileadmin/user\\_upload/bodies/ERC\\_31/MW161\\_5/MW161\\_ERC\\_18\\_5\\_fr.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/bodies/ERC_31/MW161_5/MW161_ERC_18_5_fr.pdf)), LARC/18/5 ([http://www.fao.org/fileadmin/user\\_upload/bodies/LARC\\_35/MV886\\_5/MV886\\_LARC\\_18\\_5\\_fr.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/bodies/LARC_35/MV886_5/MV886_LARC_18_5_fr.pdf)), NERC/18/2 ([http://www.fao.org/fileadmin/user\\_upload/bodies/NERC\\_34/MV587\\_2/MV587\\_NERC\\_18\\_2\\_fr.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/bodies/NERC_34/MV587_2/MV587_NERC_18_2_fr.pdf)).

dialogue sur les politiques, et renforcé les capacités d'analyse et de réforme des politiques et d'élaboration et de mise en œuvre des programmes.

7. En outre, les capacités des points focaux des instituts nationaux de la statistique et des ministères de l'agriculture de 24 pays africains ont été renforcées. Les initiatives existantes de suivi de la sécurité alimentaire aux niveaux national et régional ont été identifiées, ainsi que les principales institutions concernées. La prévalence de la sous-alimentation et l'échelle de l'insécurité alimentaire fondée sur l'expérience ont été présentées comme des outils importants pour le suivi des ODD. Deux panoramas régionaux, mettant en évidence la situation en matière de sécurité alimentaire et de nutrition en Afrique, ainsi que les politiques et les programmes correspondants, ont été élaborés et largement diffusés en 2016 et 2017. Enfin, la FAO a favorisé le partage d'expériences, dans le cadre d'une coopération Sud-Sud, ce qui a contribué au renforcement des politiques, ainsi qu'à la planification et à la mise en œuvre d'interventions de sécurité alimentaire et de nutrition. Elle a aussi soutenu l'analyse fondée sur des données probantes des inégalités entre les sexes et de l'autonomisation des femmes dans le cadre d'une évaluation globale de la situation en matière d'égalité hommes-femmes dans les secteurs agricole et rural des pays Membres. Cette analyse permettra de concevoir des politiques inclusives en faveur de la réalisation de l'engagement des pays africains visant à éliminer la faim et la malnutrition.

### **Intensification durable de la production et développement des chaînes de valeur**

8. Facilitée par les programmes stratégiques sur l'agriculture durable (PS 2) et les systèmes alimentaires (PS 4), et en collaboration avec le PS 3, cette initiative régionale a appuyé les efforts fournis aux niveaux régional, sous-régional et national afin de promouvoir une alimentation et une agriculture durables, et le développement inclusif des chaînes de valeur, au moyen d'une approche plus intégrée et plus globale des systèmes alimentaires. La FAO a prêté un appui dans des domaines qui englobent un large éventail de secteurs.

9. L'Organisation a facilité la mise en œuvre des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale, y compris l'élaboration des modalités de suivi et d'évaluation de la gouvernance foncière et la personnalisation de solutions pour une administration foncière ouverte. Elle a également prêté un appui dans le domaine de la gestion des forêts, notamment piloté la composante forêts et sécurité alimentaire du Cadre stratégique pour les forêts en Afrique centrale en collaboration avec la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC) et la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC). À ce titre, elle a contribué à évaluer les besoins institutionnels et techniques en matière de surveillance des forêts et de niveaux d'émissions de référence pour les forêts, et a aidé des pays à obtenir des financements liés à l'Initiative pour la restauration des paysages forestiers en Afrique (AFR100) par l'intermédiaire du Mécanisme de restauration des forêts et des paysages. En outre, elle a aidé plus de 20 pays à élaborer des projets visant à faire face au changement climatique et 11 pays à améliorer les méthodes et les applications relatives à la sélection du riz et aux activités agroalimentaires dans la chaîne de valeur du riz.

10. Le soutien de la FAO aux approches inclusives et intégrées a également aidé les petits agriculteurs à améliorer leurs moyens d'existence. L'Organisation a soutenu, par exemple, les innovations institutionnelles au service de la mobilisation de l'épargne villageoise afin de réduire les contraintes en matière de liquidités au Ghana, de grands projets d'agriculture de conservation au Kenya et en Zambie, et la promotion du modèle de restauration des paysages en faveur de plus de 3 000 hectares de systèmes agrosylvopastoraux au Burkina Faso et au Niger.

11. Dans le domaine du développement des chaînes de valeur, la FAO a aidé les pays à instaurer un environnement favorable à la création de petites entreprises durables. Les capacités en matière de modèles d'activité inclusifs ont été renforcées au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Gabon et au Ghana, et des approches systémiques dans le domaine de l'alimentation ont été appliquées à la pisciculture et à la

transformation du poisson dans plusieurs pays. Le soutien apporté aux organes régionaux des pêches (Comité de l'aquaculture et des pêches continentales, Comité des pêches pour l'Atlantique Centre-Est) a amélioré la coordination et l'harmonisation des activités.

### **Renforcer la capacité d'adaptation dans les zones arides d'Afrique**

12. Favorisée par le programme stratégique sur la résilience (PS 5) de la FAO, et en collaboration avec les PS 1, PS 2 et PS 3, cette initiative régionale a aidé les pays et les commissions économiques régionales à élaborer des stratégies de résilience telles que le renforcement des capacités de résilience de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) dans le cadre de l'institutionnalisation du Groupe de travail sur la sécurité alimentaire et la nutrition et de l'examen du principal cadre stratégique pour la résilience (Dispositif régional pour la résistance à la sécheresse et la viabilité de l'IGAD). En outre, la FAO a appuyé la finalisation des stratégies de renforcement de la résilience en Éthiopie, à Madagascar et au Zimbabwe et la lutte contre l'apparition ou la résurgence de maladies infectieuses à fort impact telles que les menaces pandémiques émergentes (EPT-2).

13. Les rapports de synthèse sur les politiques préparés par la FAO ont servi de base à un dialogue sur le rôle de l'élevage dans les pays membres de l'IGAD. L'Organisation a contribué au renforcement des capacités de 11 pays en vue de l'élaboration de stratégies appropriées de gestion des produits alimentaires pour le bétail dans les zones arides et celles de pays d'Afrique centrale et d'Afrique australe en matière de programmation de la résilience dans les interventions qui reposent sur des aides en espèces. Des pays du Sahel et de la Corne de l'Afrique ont eu la possibilité de faire part de leur expérience concernant le pastoralisme, l'interface entre la parité hommes-femmes et la résilience, et la gouvernance institutionnelle au service de la résilience.

14. La FAO a apporté une aide importante à environ 30 pays Membres pour le contrôle et la gestion d'une grave attaque de légionnaires d'automne qui menace la production de maïs en Afrique. Un cadre de programmation pour la gestion de la légionnaire d'automne élaboré sous l'égide de la FAO a été approuvé par les organes directeurs de l'UA, et l'Organisation a été invitée à coordonner les efforts de gestion et de contrôle de la légionnaire d'automne en Afrique. De même, la FAO, en collaboration avec des partenaires, a pu endiguer une grave épidémie de grippe aviaire qui menaçait l'industrie avicole en Afrique de l'Ouest.

15. La FAO a aidé les pays Membres d'Afrique de l'Ouest et centrale (en collaboration avec le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel [CILSS], la CEDEAO et l'Union économique et monétaire ouest-africaine [UEMOA]) à éliminer les pesticides obsolètes, notamment les polluants organiques persistants et les déchets associés, à dépolluer les sites contaminés et à renforcer les capacités de gestion rationnelle des pesticides aux niveaux régional et national.

### **Partenariats**

16. La coopération avec les partenaires régionaux (notamment l'UA), sous-régionaux (commissions économiques régionales) et nationaux ont facilité l'élaboration de politiques et de stratégies, la mise en œuvre de programmes et le suivi des progrès. La collaboration avec les organismes des Nations Unies, en particulier ceux ayant leur siège à Rome, les institutions financières internationales (notamment la BAfD et la Banque mondiale), les partenaires fournisseurs de ressources et les partenaires de la coopération Sud-Sud, a fortement contribué à l'obtention de résultats au niveau des pays.

17. De concert avec les organismes ayant leur siège à Rome, la FAO a participé à des dialogues de haut niveau sur les politiques avec des gouvernements et d'autres parties prenantes, dont le plus marquant a porté sur la nécessité de coopérer pour renforcer la résilience, la préparation aux situations d'urgence et les interventions en réponse à El Niño et La Niña, dans le contexte du Programme 2030. Grâce à leur cadre conceptuel commun, «Renforcer la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la

nutrition», les organismes ayant leur siège à Rome collaborent au renforcement de la résilience des populations vulnérables en mettant en œuvre des stratégies et des actions harmonisées dans plusieurs pays. La FAO et le Programme alimentaire mondial (PAM) soutiennent également l'Unité d'analyse de la résilience dirigée par l'IGAD en effectuant des analyses des contextes de résilience et en élaborant une stratégie de communication conjointe et des outils d'apprentissage en ligne. Par ailleurs, les organismes ayant leur siège à Rome ont collaboré à un certain nombre d'initiatives à l'échelon des pays, y compris des visites conjointes de haut niveau, des projets mixtes sur les pertes et le gaspillage de nourriture, des interventions globales innovantes en matière de santé animale pour la gestion et le contrôle de maladies à transmission vectorielle, l'amélioration de la santé et de la production du bétail, et des évaluations d'impact.

18. En 2016 et 2017, la FAO a fourni une assistance technique importante aux gouvernements pour la conception d'un certain nombre d'opérations d'investissement en partenariat avec des institutions financières internationales, principalement la Banque mondiale et le Fonds international de développement agricole (FIDA). Dans le cadre de la coopération Sud-Sud, l'Organisation a facilité un certain nombre de visites d'échange et de programmes de partage d'expérience relatifs notamment aux politiques et aux innovations, à la réduction de la pauvreté, à la sécurité alimentaire, au développement agricole, à la décentralisation, aux statistiques agricoles, entre pays africains aussi bien qu'entre l'Afrique et les pays du Sud.

## Asie et Pacifique

19. Comme l'a préconisé la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique, la FAO a axé ses travaux dans la région sur quatre initiatives régionales en 2016-2017: le «Défi Faim zéro» dans la région de l'Asie et du Pacifique; l'Initiative régionale sur le riz; l'intensification durable de l'aquaculture dans le cadre de l'Initiative en faveur de la croissance bleue; et le développement de chaînes de valeur locales au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans les États insulaires du Pacifique.

### Initiative régionale sur le «Défi Faim zéro»

20. À l'échelle des pays, l'Initiative «Défi Faim zéro» a renforcé et développé l'engagement politique national en faveur de l'éradication de la faim (programme stratégique 1). Alors que tous les pays de la région se sont engagés en faveur de l'ODD 2, plusieurs pays dont le Cambodge, les Fidji, la République démocratique populaire lao, le Myanmar, le Népal, la Thaïlande et le Viet Nam ont officiellement déclaré leur détermination à éradiquer la faim et la malnutrition en lançant des stratégies et des plans nationaux pour relever le «Défi Faim zéro» et un plan national d'action pour la sécurité alimentaire et la nutrition. L'Initiative «Défi Faim zéro» a également contribué à l'élaboration de la Stratégie nationale du développement de l'agriculture et de la Stratégie nationale pour la mécanisation du Timor-Leste, et a jeté les bases de la stratégie de recherche et développement agricoles pour l'éradication de la faim en Afghanistan.

21. Le programme «Impact sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, résilience, durabilité et transformation», en partenariat avec l'Union européenne, a été lancé dans dix pays de la région pour apporter un appui à l'assistance aux politiques direct et adapté afin d'aider les gouvernements à améliorer la situation en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.

22. À l'échelle régionale/sous-régionale, l'Initiative «Défi Faim zéro» a lancé l'Initiative «Future Smart Food» afin de promouvoir l'intensification durable et la diversification de l'agriculture pour lutter contre la faim et la malnutrition (programme stratégique 2). Plus de 30 partenaires nationaux et internationaux ont activement participé à cette Initiative, qui donne lieu à des politiques et stratégies nationales concrètes relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition. L'Initiative «Défi Faim zéro» a par ailleurs activement collaboré avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) et

l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR) sur une stratégie relative à la sécurité alimentaire et à la nutrition.

### **Initiative régionale sur le riz**

23. L'Initiative régionale sur le riz a démontré que l'intensification durable des systèmes rizicoles présente de nombreux avantages, comme l'augmentation de la production et des profits pour les agriculteurs, mais est également bénéfique en matière de changement climatique, grâce à certaines pratiques telles que l'inondation et l'assèchement alternés et les systèmes de production riz-poisson. Les études de cas relatives à l'intensification durable des systèmes rizicoles ont montré qu'après une formation dans les écoles pratiques d'agriculture, l'adoption des pratiques du modèle Produire plus avec moins par les participants leur est bénéfique en matière de réduction des coûts, notamment à travers la diminution des semences utilisées et la hausse du rendement, ce qui permet aux agriculteurs d'augmenter leurs profits.

24. L'établissement et l'amélioration de la mécanisation agricole est un objectif majeur. Dans certains pays, le coût de la main-d'œuvre agricole a fortement augmenté, en particulier au moment de la plantation et de la récolte. La FAO a rapporté un gain de temps et une réduction du coût de main-d'œuvre de 20 pour cent par hectare par rapport à la plantation à la main, une réduction d'environ 20 pour cent des coûts de production, et une baisse de plus de 70 pour cent de l'utilisation des semences lorsqu'un semoir à tambour est utilisé pour l'ensemencement direct au lieu de la plantation à la main.

25. Les pertes après récolte au niveau des producteurs et des villages ont été réduites jusqu'à 60 pour cent au Myanmar suite aux sessions de formation proposées par la FAO sur les techniques permettant d'améliorer la récolte, le séchage et le stockage du riz. Quatre mille agriculteurs ont reçu une formation sur la réduction des pertes au Myanmar et en République démocratique populaire lao.

### **L'Initiative régionale en faveur de la Croissance bleue**

26. L'Initiative régionale en faveur de la Croissance bleue a aidé les États Membres à améliorer leur gestion des pêches et à protéger les écosystèmes aquatiques. Une assistance technique a été apportée en matière de mise en œuvre des Plans d'action nationaux contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et d'adhésion aux accords internationaux (comme l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port et l'Accord des Nations Unies sur les stocks de poissons) grâce à des conseils juridiques et stratégiques et l'appui au renforcement des capacités. La FAO a aidé les pays à renforcer leurs capacités pour la promotion de l'approche écosystémique des pêches. En collaboration avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), la FAO a contribué à renforcer la coopération régionale en matière de gestion des grands écosystèmes marins du golfe du Bengale et des mers indonésiennes.

27. L'Initiative régionale en faveur de la Croissance bleue a également participé au recensement des pratiques agro-aquacoles innovantes mises en place dans les États Membres pour accroître l'efficacité de la production et la durabilité du secteur aquacole. En collaboration avec des organismes nationaux, la FAO a décrit les nouvelles exploitations riz-poisson et riz-crevette dans de nombreux pays. L'Organisation a également produit des directives techniques régionales pour de bonnes pratiques en matière de rizipisciculture et a expérimenté quatre outils de gestion et de planification de l'aquaculture.

28. L'Initiative régionale en faveur de la Croissance bleue a aidé plusieurs pays à renforcer les chaînes de valeur inclusives et tenant compte de la parité pour la pêche et l'aquaculture. Cette aide comprend des activités sur le terrain à l'appui de la mise en œuvre des Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale, l'organisation d'un Atelier conjoint FAO-Centre de développement des pêches de l'Asie du Sud-Est (SEAFDEC) sur une approche régionale dans le domaine et le renforcement de la production de semences et d'aliments aquacoles au niveau national.

29. La FAO a apporté son soutien aux pays pour le renforcement de la résilience des secteurs de la pêche et de l'aquaculture, la mise en œuvre des Plans d'action nationaux, l'expérimentation de pratiques de production aquacole résilientes au changement climatique et l'adoption d'approches intégrées englobant le changement climatique et la gestion des risques de catastrophe.

### **Initiative régionale pour le Développement de chaînes de valeur locales au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans les États insulaires du Pacifique**

30. Afin de soutenir les systèmes de données et la formulation de politiques nationales et régionales fondées sur des données factuelles et de renforcer les capacités en matière de collecte et d'analyse des statistiques agricoles, un nouveau Plan stratégique décennal pour les statistiques de l'agriculture et des pêches, approuvé par les gouvernements, a été élaboré par la FAO en collaboration avec le Secrétariat de la Communauté du Pacifique. Sous les auspices de cette initiative régionale, la FAO a renforcé l'environnement porteur dans la région grâce à une étude portant sur l'évaluation approfondie des risques et la planification des investissements dans le secteur de l'aquaculture; les capacités des îles du Pacifique relatives au Codex Alimentarius, à la sécurité sanitaire des aliments et à l'aquaculture durable ont également été renforcées, avec la présentation de l'ébauche des Directives sur le contrôle des aliments importés pour les pays insulaires du Pacifique à la quatorzième session du Comité FAO/OMS de coordination pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest.

31. L'appui au niveau des pays comprenait l'aide fournie aux institutions gouvernementales aux fins de l'élaboration de politiques et de stratégies nationales relatives à l'agriculture, aux statistiques, à la protection des cultures et des végétaux, à la sécurité sanitaire et la qualité des aliments, à la santé animale et à la pêche. L'aide comprenait également un appui au renforcement des processus de prise de décision fondés sur des éléments concrets, tels que l'incidence des taxes, les études de marché et les rapports sur les habitudes alimentaires. La FAO a aussi collaboré étroitement avec les producteurs afin de renforcer les capacités des agriculteurs d'approvisionner les marchés locaux, par le biais de formations professionnelles et de manuels sur les technologies agroalimentaires, les opérations d'agriculture contractuelle, la gestion après récolte et la sécurité sanitaire des aliments.

### **Réalisations dans d'autres programmes et domaines prioritaires**

#### **Sécurité sanitaire des aliments et «Un monde, une santé»**

32. Une norme régionale relative aux mesures phytosanitaires pour le traitement à l'eau chaude des mangues contre la mouche des fruits a été élaborée pour réduire le risque d'infestation par les mouches des fruits, contribuant ainsi à faciliter la commercialisation et à accroître la biosécurité de nombreuses cultures fruitières. Des protocoles relatifs au contrôle des importations ont été élaborés et les capacités de faire face aux risques transfrontières pesant sur la sécurité sanitaire des aliments ont été renforcées.

33. Grâce au Centre d'urgence pour la lutte contre les maladies animales transfrontières et au Cadre mondial pour la maîtrise progressive des maladies animales transfrontières, les risques émergents de maladies infectieuses et de résistance aux antimicrobiens dans la région ont été mis en évidence et des solutions locales ont été soutenues. Des plans d'action nationaux ainsi que des politiques correspondantes ont été élaborés concernant la résistance aux antimicrobiens, et les capacités de surveillance et des laboratoires ont été renforcées.

#### **Rendre l'agriculture, les forêts et les pêches plus productives et plus durables dans le contexte du changement climatique**

34. Compte tenu du rôle particulier que joue le secteur laitier pour les moyens d'existence ruraux, l'autonomisation des femmes et la nutrition des enfants, et des problèmes complexes que rencontre la région pour s'assurer que le développement futur de ce secteur sera socialement équitable et écologiquement responsable, la FAO a mis en place le cadre *Dairy Asia Sustainability Framework*

pleinement aligné sur les ODD, en tant que cadre d'orientation pour le développement durable du secteur laitier. D'autres initiatives ont porté sur les publications de la FAO sur l'évolution des forêts, les régimes fonciers forestiers, l'agroforesterie et la restauration qui ont largement contribué au partage des connaissances entre les pays, et sur la Réunion régionale sur les biotechnologies agricoles dans les systèmes alimentaires durables et la nutrition qui a permis à un large éventail de parties prenantes de débattre du rôle et de l'application des biotechnologies agricoles pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition et rendre les systèmes alimentaires plus durables dans la région.

#### Suivi des objectifs de développement durable et statistiques agricoles

35. Diverses manifestations ont été organisées en Asie et dans le Pacifique afin de diffuser la méthodologie relative aux indicateurs des ODD, et la FAO continue de donner la priorité à l'assistance technique apportée aux pays afin de renforcer leurs capacités statistiques, en particulier pour le suivi de l'ODD 2 et de l'ODD 12 qui concernent l'objectif Faim zéro et les pertes alimentaires, respectivement. Le Programme d'action régional pour une stratégie mondiale a finalisé les évaluations approfondies des capacités des pays à produire des statistiques agricoles dans quinze pays et dans le Pacifique, ainsi que les projets de leurs plans stratégiques pour des statistiques agricoles. La FAO aide par ailleurs cinq pays à planifier et à mettre en œuvre leur recensement agricole.

#### Égalité entre les sexes et autonomisation des femmes

36. La collaboration actuelle entre la FAO et les organisations du système des Nations Unies via le Groupe de travail thématique sur l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes a donné lieu à des publications telles que *Asia Pacific Gender Equality and SDGs Report*, et l'étude *Women's Transformative Leadership in the 2030 Agenda in Asia Pacific*. La FAO a également publié la *Stratégie et le plan d'action régionaux sur l'égalité des sexes pour l'Asie et le Pacifique* et des plans d'action nationaux pour l'égalité des sexes. Des évaluations nationales de la situation en matière de parité hommes-femmes ont été réalisées dans deux pays et lancées dans 12 autres. La FAO a accru son appui dans le Pacifique en proposant des formations sur la planification intégrée des questions de parité aux bureaux de la FAO situés dans les Îles du Pacifique, ce qui a donné lieu à une évaluation multi-pays de la situation en matière de parité dans cinq États insulaires du Pacifique en collaboration avec le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS).

#### Migrations

37. L'édition 2017 de *La situation de l'alimentation et de l'agriculture* rappelle qu'il est indispensable de s'attaquer aux causes profondes des migrations, notamment la pauvreté rurale, l'insécurité alimentaire et le changement climatique, et d'amplifier les résultats positifs découlant des interventions dans les domaines mentionnés. La FAO collabore avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), l'Organisation internationale du Travail (OIT) et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) en matière de migration, par exemple en réalisant des études de cas sur les liens entre l'accès aux ressources naturelles et les migrations.

#### Partenariats

38. La FAO travaille en collaboration et en partenariat avec des entités infrarégionales, régionales et internationales, comme l'ANASE, l'ASACR, le CPS, la Banque asiatique de développement et la Banque mondiale, et avec des institutions de recherche nationales spécialisées comme les Centres du CGIAR.

39. La FAO a par ailleurs intensifié la collaboration régionale avec les organismes ayant leur siège à Rome. Des missions et programmes conjoints PAM-FAO relatifs à la situation de crise au Bangladesh et au Myanmar ont été mis en place. Le FIDA et la FAO ont collaboré pour renforcer les capacités des Îles du Pacifique à planifier et à élaborer des politiques éclairées et adaptées afin de promouvoir un développement rural durable et la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les pays du Pacifique. Un



mécanisme de coordination et de communication régulière entre les directeurs régionaux des organismes ayant leur siège à Rome a été mis en place. La FAO et le PAM ont convenu d'harmoniser les activités menées au niveau des pays.

40. On peut citer comme exemples régionaux de succès en matière de renforcement de la coopération inter-agences le Colloque de la région Asie et Pacifique sur les systèmes alimentaires durables au service d'une alimentation saine et d'une meilleure nutrition organisé par la FAO en collaboration avec l'OMS, le PAM, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et la Banque mondiale, et l'établissement d'un Groupe de travail sur la nutrition composé de la FAO, du PAM, de l'OMS et de l'UNICEF dans le cadre de l'Équipe de pays des Nations Unies de la région.

## Europe et Asie centrale

41. À sa trentième session en 2016, la Conférence régionale pour l'Europe s'est dite favorable aux ajustements apportés aux deux priorités régionales en cours ainsi qu'aux autres domaines d'action en vue de mettre davantage l'accent sur les activités suivantes de la FAO dans la région:

Initiatives régionales:

- Autonomisation des petits agriculteurs et des petites exploitations familiales au service de l'amélioration des moyens d'existence ruraux et de la réduction de la pauvreté;
- Amélioration du commerce des produits agroalimentaires et de l'intégration des marchés.

42. Autres domaines d'action:

- Gestion durable des ressources naturelles, y compris l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets;
- Renforcement de la sécurité alimentaire et amélioration de la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise.

43. Le programme de travail dans la région comprenait également des mesures de suivi des faits nouveaux à l'échelle mondiale, liés notamment à la réalisation des ODD et à l'application de l'Accord de Paris sur le changement climatique.

### **A. Initiative régionale sur l'autonomisation des petits agriculteurs et des petites exploitations familiales au service de l'amélioration des moyens d'existence ruraux et de la réduction de la pauvreté (IR-1)**

44. Afin de relever les défis auxquels sont confrontés les petits agriculteurs et les exploitations familiales, l'initiative IR-1 comporte deux volets. Le premier vise à renforcer les capacités des agriculteurs en matière de production agricole durable en améliorant leur accès à des services. Le deuxième vise à assurer une croissance inclusive par l'amélioration des moyens d'existence ruraux, en mettant l'accent sur l'égalité des sexes et l'autonomisation économique. Cette initiative a appuyé les politiques multisectorielles de développement rural, le développement de chaînes de valeur communautaires et de circuits courts, les statistiques et la mise en œuvre des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale, qui s'attaquent notamment au morcellement des terres grâce à des instruments de remembrement agricole (OS3.1).

45. Dans le contexte des ODD, l'initiative IR-1 s'est axée plus particulièrement sur l'ODD 1<sup>2</sup> en soutenant la mise en œuvre des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale et la promotion de programmes nationaux de remembrement agricole. Elle s'est intéressée à l'ODD 2<sup>3</sup> en appuyant l'adoption de meilleures pratiques pour améliorer la compétitivité des petits agriculteurs.

46. Parmi les principales réalisations, citons la promotion de l'adoption de pratiques innovantes telles que les bonnes pratiques agricoles (BPA) au service de la production de légumes de serre et l'organisation d'un colloque régional sur l'agroécologie; le renforcement des cadres de gouvernance relatifs aux ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et à la lutte intégrée contre les organismes nuisibles; la promotion de politiques et de programmes qui visent à améliorer l'accès aux ressources naturelles, comme la mise en œuvre des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale; et la formulation d'avis en matière de politiques intersectorielles pour le développement rural durable et équitable sur le plan de l'égalité hommes-femmes, notamment par le renforcement des capacités institutionnelles en matière de politiques de développement rural telles que le tourisme rural et la modernisation des infrastructures des marchés agricoles, par la promotion de l'approche de développement axé sur les régions et par l'organisation d'un dialogue régional multisectoriel sur la protection sociale au service de la sécurité alimentaire, de la nutrition et du développement rural.

47. L'initiative IR-1 a répondu à des questions transversales au moyen de la réalisation d'évaluations de la parité hommes-femmes, d'outils et d'études méthodologiques, de l'amélioration de la gouvernance grâce à des approches participatives des dialogues sur les politiques et du développement communautaire, et de l'assistance aux bureaux nationaux de statistiques en matière de traitement des résultats des recensements agricoles.

### **B. Initiative régionale sur l'amélioration du commerce des produits agroalimentaires et de l'intégration des marchés (IR-2)**

48. L'initiative IR-2 a pour objet d'aider les États Membres à améliorer le cadre des politiques relatives au commerce agroalimentaire pour les petites et moyennes entreprises grâce i) au renforcement des capacités pour mettre en œuvre les accords commerciaux et accroître l'accès aux nouveaux marchés; ii) au renforcement des capacités pour mettre en œuvre les normes mondiales de qualité et de sécurité sanitaire des aliments; et iii) à la création de cadres de politique générale favorables à la diversification des exportations. L'initiative IR-2 a fait progresser essentiellement la réalisation de l'ODD 2<sup>4</sup> et de l'ODD 17<sup>5</sup> en renforçant les capacités des pays lors d'ateliers régionaux et de cours de formation en ligne et en soutenant la collaboration entre membres au sein du réseau d'experts du commerce agricole en Europe et en Asie centrale (ATEN)<sup>6</sup>.

49. Parmi les principales réalisations, citons le renforcement des capacités et la promotion de dialogues sur les accords commerciaux au moyen d'ateliers régionaux; l'appui fourni à des institutions des secteurs public et privé dans les domaines de la santé animale et végétale, de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments, notamment par le renforcement des services de contrôle phytosanitaire, par l'amélioration de la législation sur la capacité d'adaptation aux maladies animales transfrontières et la

---

<sup>2</sup> Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde.

<sup>3</sup> Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.

<sup>4</sup> Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.

<sup>5</sup> Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le redynamiser.

<sup>6</sup> [www.fao.org/europe/regional-perspectives/iatmi/ten/about/fr/](http://www.fao.org/europe/regional-perspectives/iatmi/ten/about/fr/).

promotion de l'approche «Un monde, une santé» sur la réduction des risques de résistance aux antimicrobiens, en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE); l'appui fourni au développement d'entreprises et de chaînes agroalimentaires ainsi que d'instruments financiers et d'investissement par l'analyse des lacunes des chaînes de valeur, la collecte de données de référence sur le secteur agroalimentaire, les chaînes de valeur, la gestion après récolte et les pertes et gaspillages de nourriture, et le partage d'expériences en matière de systèmes d'indications géographiques.

50. Les questions de parité hommes-femmes ont été prises en compte dans l'ensemble des activités, et plus particulièrement dans les formations et les ateliers, afin de sensibiliser davantage à l'importance de la réalisation des ODD. Citons par exemple les activités de diversification des sources de revenus qui aident les femmes rurales des zones reculées à renforcer leurs liens avec les marchés, et le partage des bonnes pratiques pour les interventions qui tiennent compte des disparités entre les sexes.

### **C. Gestion durable des ressources naturelles, y compris l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets**

51. Les efforts se sont axés sur le lien entre atténuation du changement climatique et adaptation à ses effets, gestion des risques de catastrophe et énergie dans le cadre du concept d'agriculture intelligente face au climat, car il apporte une réponse intégrée aux problèmes interdépendants de sécurité alimentaire, de développement et de changement climatique. La FAO a soutenu la mise en œuvre et l'adaptation d'instruments internationaux et régionaux, plus particulièrement le Programme 2030 et les ODD, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), les engagements pris par les Membres au titre de l'Accord de Paris et le Cadre d'action de Sendai (OS2.2, OS2.3). La prise de décisions fondées sur des éléments concrets a été facilitée par la production de diverses évaluations et de statistiques et d'analyses.

52. Ce domaine d'action s'est axé sur l'ODD 2<sup>7</sup> et garantit des systèmes de production durables et résilients capables d'accroître la production, de préserver l'écosystème et de renforcer l'adaptation au changement climatique en favorisant les bonnes pratiques et l'accès aux instruments de financement relatifs au changement climatique. Il a également porté sur d'autres ODD essentiels aux ressources naturelles durables et au changement climatique, notamment les ODD 13<sup>8</sup> et 15<sup>9</sup>.

53. Parmi les principaux résultats, citons l'appui fourni en faveur de pratiques innovantes et d'approches multisectorielles intégrées en matière d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets et d'accès au financement de l'action climatique; la promotion de mécanismes internationaux et régionaux de gestion des ressources naturelles durables lors des sessions de la Commission des pêches et de l'aquaculture pour l'Asie centrale et le Caucase<sup>10</sup> et de la Commission européenne consultative pour les pêches et l'aquaculture dans les eaux intérieures (CECPAD)<sup>11</sup>; et la promotion de la prise de décisions fondée sur des éléments concrets dans les secteurs de l'agriculture et de la gestion des ressources naturelles par l'appui au Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants (CEI-STAT) concernant la méthodologie et l'organisation d'enquêtes structurelles sur l'agriculture dans le cadre de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales.

---

<sup>7</sup> Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.

<sup>8</sup> Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.

<sup>9</sup> Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.

<sup>10</sup> ERC/18/9.

<sup>11</sup> ERC/18/10.

54. Parmi les questions transversales abordées figuraient le changement climatique, les statistiques (appui aux recensements agricoles nationaux et nationalisation et suivi des indicateurs des ODD), ainsi que la problématique hommes-femmes, qui occupe une place centrale dans divers instruments de financement et les architectures de programmation liés au changement climatique, tels que le Fonds vert pour le climat.

#### **D. Renforcement de la sécurité alimentaire et amélioration de la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise**

55. La FAO a répondu aux défis que représentent les niveaux stagnants de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition en soutenant les actions de plaidoyer et de sensibilisation, l'élaboration de politiques et de programmes adaptés et les mécanismes de coordination. L'Organisation a également apporté des éléments tangibles afin d'aider les décideurs, notamment le suivi de la situation de chaque pays en ce qui concerne la réalisation de l'ODD 2 (cibles 2.1, 2.2). Les efforts se sont axés particulièrement sur l'ODD 2<sup>12</sup>, qui vise à mettre fin à toutes les formes de malnutrition. La FAO a ainsi appuyé les activités qui faisaient suite à la mise en œuvre de la Déclaration de Rome sur la nutrition adoptée lors de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2); elle a également encouragé la coopération multisectorielle dans le but de lutter contre la malnutrition.

56. Les activités menées pour renforcer la résilience des moyens d'existence aux menaces et aux crises ont consisté essentiellement à appuyer l'élaboration de politiques, à fournir des informations et envoyer des alertes précoces pour contrer de nouvelles menaces potentielles, à réduire les risques et la vulnérabilité au niveau des ménages, et à préparer et gérer des interventions efficaces face aux catastrophes et aux crises. Elles ont également consisté à rétablir les moyens d'existence et la création de revenus dans les zones touchées par les conflits dans l'est de l'Ukraine et à aider les réfugiés syriens en Turquie.

57. Parmi les principaux résultats, citons la mise en œuvre du cadre d'action qui donne suite à la deuxième Conférence internationale sur la nutrition au niveau des pays, l'organisation d'un colloque régional sur les systèmes alimentaires durables au service d'une alimentation saine en Europe et en Asie centrale<sup>13</sup>, le renforcement des programmes d'alimentation scolaire et d'éducation nutritionnelle, et les contributions techniques qui ont permis d'examiner et de suivre l'efficacité de la gestion du Programme de sécurité alimentaire et de nutrition. L'Organisation a également apporté un appui à des mécanismes de coordination inclusifs liés à la sécurité alimentaire et à la nutrition par le renforcement des capacités du Centre de coordination régionale de l'Organisation de coopération économique et des autorités et des parties prenantes nationales en matière de mesures de prévention des crises et des menaces et de préparation aux situations d'urgence.

58. En ce qui concerne les questions transversales, la nutrition a joué un rôle central dans la suite donnée à la deuxième Conférence internationale sur la nutrition, par exemple dans l'appui dont ont bénéficié les programmes d'alimentation scolaire et de nutrition. L'appui à l'établissement de statistiques et au développement des capacités a été essentiel pour renforcer les capacités des pays à assurer le suivi des politiques et des programmes liés aux ODD 1 et 2. Le rapport sur l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition en Europe et en Asie centrale mesure les progrès accomplis par rapport aux cibles de sécurité alimentaire et de nutrition de l'ODD 2, qui font partie des cibles des ODD dont la FAO est l'organisation garante.

---

<sup>12</sup> Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.

<sup>13</sup> Ce colloque a été organisé conjointement par la FAO, l'OMS, l'UNICEF et le PAM. Pour plus de détails, voir ERC/18/INF/10.

## E. Partenariats

59. La FAO a travaillé en étroite collaboration avec des organisations techniques régionales et mondiales, comme le Groupe de travail permanent sur le développement rural régional dans le Sud-Est de l'Europe en ce qui concerne les politiques rurales et la Commission européenne en matière de programmes sur les questions d'appui aux politiques, de regroupement des terres et de sécurité alimentaire, le Centre international de recherche agricole dans les zones arides et des membres de l'Alliance mondiale pour une agriculture intelligente face aux changements climatiques sur la question de l'appui à une agriculture intelligente face au climat, et l'Union internationale pour la conservation de la nature en matière de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation au changement climatique. Parmi les autres partenaires, citons la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Coopération économique de la mer Noire, la Banque mondiale, l'Institut Leibniz sur le développement agricole dans les économies en transition et l'Académie d'agriculture de Moscou Timiryazev.

60. Parmi les autres organismes des Nations Unies, la FAO a travaillé en étroite coopération avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) en ce qui concerne le Fonds vert pour le climat, l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) sur les plateformes de cours en ligne, l'OIE sur l'approche «Un monde, une santé», le Programme alimentaire mondial (PAM), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'OMS et la Banque mondiale en matière de sécurité alimentaire et de nutrition et la Commission économique pour l'Europe (CEE) sur le remembrement agricole. L'Organisation a également collaboré avec ONU-Femmes et les organismes dont le siège est à Rome au titre du programme conjoint des Nations Unies sur l'autonomisation économique des femmes rurales.

61. Au niveau des pays, la FAO s'est associée à des organisations de la société civile, à des agences bilatérales de développement comme l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) et l'Office allemand de coopération internationale (GIZ) ainsi qu'au secteur privé, notamment par les chambres de commerce. Parmi les autres principaux partenaires fournisseurs de ressources, citons l'Autriche, la Hongrie, la Norvège et la Turquie par l'intermédiaire du programme de coopération Sud-Sud.

## Amérique latine et Caraïbes

62. En réponse aux recommandations relatives aux programmes formulées par la Conférence régionale à sa trente-quatrième session et qui concernent la nécessité de maintenir la direction stratégique de l'Organisation et d'appuyer le processus de planification stratégique, la FAO a organisé l'intégralité de ses actions en Amérique latine et dans les Caraïbes autour du cadre de programmation élaboré à partir des cinq programmes stratégiques. Chacun des résultats visés aux niveaux national, sous-régional et régional (372 au total) étaient inscrits dans ce programme. Au niveau national, tous les résultats escomptés étaient issus des accords inscrits dans le cadre de programmation par pays correspondant. Les IR, qui constituent le mécanisme de mise en œuvre des travaux de la FAO, ont été renforcées, sur la base des priorités établies par les États membres.

### A. L'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim (IR1)

63. L'IR1 s'est appuyée sur les programmes stratégiques 1, 2, 3 et 4 pour dynamiser les programmes nationaux d'alimentation scolaire liés à l'éducation nutritionnelle et aux achats publics provenant de l'agriculture familiale dans 11 pays<sup>14</sup>. Elle a également fait jouer les programmes stratégiques 1 et 4 pour appuyer et renforcer le Réseau régional de systèmes publics d'approvisionnement et de commercialisation

---

<sup>14</sup> Belize, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Grenade, Honduras, Jamaïque, Paraguay, République dominicaine, Sainte-Lucie et Saint-Vincent-et-les Grenadines.

de produits alimentaires auquel participent activement 12 pays<sup>15</sup> de la région, leur permettant d'échanger leurs expériences à ce sujet.

### **B. Agriculture familiale et systèmes alimentaires inclusifs pour un développement rural durable (IR2)**

64. L'IR2 a permis de coordonner les capacités et ressources des programmes stratégiques 2, 3 et 4 afin d'encourager les synergies entre les programmes de protection sociale, de durabilité agricole et d'inclusion économique destinés aux populations rurales pauvres de huit pays de la région<sup>16</sup>, tout en appuyant l'actuel processus de construction d'un programme sous-régional de protection sociale et d'intégration productive pour les huit pays membres du Système d'intégration de l'Amérique centrale (SICA), sous l'impulsion de son Secrétariat à l'intégration sociale. Les programmes stratégiques 3 et 5 ont également convergé pour établir des projets et initiatives de financement destinés à renforcer le développement socioenvironnemental, avec une attention particulière accordée à la pauvreté dans les zones rurales. Le Programme stratégique 2 a quant à lui permis de consolider le Programme régional d'agroécologie dans les organisations, mouvements sociaux, gouvernements et monde universitaire de 18 pays de la région.

### **C. Utilisation durable des ressources naturelles, adaptation au changement climatique et gestion des risques de catastrophe (IR3)**

65. Les capacités et ressources des PS 2 et 5 ont été mobilisées, afin d'élaborer les Directives volontaires de politiques agro-environnementales pour la région Amérique latine et Caraïbes, avec la participation active d'institutions agricoles et environnementales de neuf pays<sup>17</sup>. De la même manière, à la demande de la présidence provisoire de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC), les capacités et ressources des PS 1, 2, 3 et 5 ont été associées, afin de formuler la Stratégie régionale de gestion du risque de catastrophes dans le secteur agricole en faveur de la Sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région. La FAO a également apporté une assistance technique aux présidences intérimaires de la CELAC (Équateur en 2015, République dominicaine en 2016 et El Salvador en 2017).

66. Les manifestations organisées et les résultats obtenus grâce à l'appui de la FAO sont notamment: a) la réunion sur le changement climatique, la sécurité alimentaire et l'agriculture familiale; b) l'adoption de la stratégie pour la parité hommes-femmes du Plan de la CELAC pour la sécurité alimentaire, la nutrition et l'élimination de la faim à l'horizon 2025 (Plan pour la SAN), sous l'égide du Groupe de travail pour la promotion des femmes; c) l'adoption et la mise en œuvre du Plan d'action 2017 du Groupe de travail de la CELAC sur l'agriculture familiale et le développement rural; d) l'adoption du Plan d'action 2018 de ce même Groupe de travail de la CELAC; et e) l'adoption de la Stratégie régionale pour la gestion du risque de catastrophes dans le secteur agricole, au cours de cette même réunion en décembre 2017. L'Organisation a également proposé de lancer l'initiative «100 territoires libérés de la faim» et a formé des fonctionnaires nationaux chargés des politiques au pilier 3 du Plan pour la SAN de la CELAC sur le bien-être nutritionnel.

67. Au niveau national, d'importants résultats ont été obtenus en ce qui concerne la régulation des systèmes d'approvisionnement et des pertes et du gaspillage alimentaires, ainsi qu'en ce qui concerne la facilitation du dialogue sur les politiques en faveur de l'agriculture familiale. Grâce aux fronts parlementaires contre la faim, des progrès sur la législation qui encadre le droit à l'alimentation ont été réalisés à Saint-Vincent-et-les Grenadines et en Haïti. Au Guatemala est passée une loi sur l'alimentation

<sup>15</sup> Brésil, Chili, Costa Rica, Équateur, El Salvador, État plurinational de Bolivie, Honduras, Mexique, Panama, Paraguay, République bolivarienne du Venezuela et Saint-Vincent-et-les Grenadines.

<sup>16</sup> Colombie, El Salvador, État plurinational de Bolivie, Guatemala, Honduras, Mexique, Paraguay et République dominicaine.

<sup>17</sup> Brésil, Chili, Colombie, Cuba, El Salvador, Mexique, Nicaragua, Panama et Paraguay.

scolaire et les achats publics issus de l'agriculture familiale; la République dominicaine a adopté une loi sur la sécurité et la souveraineté alimentaires; et le Honduras a lui aussi légiféré sur l'alimentation scolaire. En outre, le Réseau régional de systèmes publics d'approvisionnement et de commercialisation de produits alimentaires a été renforcé, grâce à la participation des gouvernements de douze pays d'Amérique latine et des Caraïbes<sup>18</sup>.

68. En ce qui concerne les pertes et gaspillage alimentaires, la FAO et ses partenaires ont appuyé: a) la formulation de 24 propositions de lois sur le sujet; b) la préparation de données de référence en la matière dans 12 pays<sup>19</sup>; et c) l'élaboration d'un code international de conduite pour la prévention et la réduction des pertes et gaspillage alimentaires.

69. La FAO a continué à mettre au point des activités spécifiques pour aider Haïti à faire face aux défis exceptionnels auxquels le pays est confronté. Citons notamment l'élaboration de plans de sécurité alimentaire et nutritionnelle aux niveaux des communes, des départements et du territoire et l'analyse des capacités institutionnelles des bureaux décentralisés du Ministère de l'agriculture en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle. La Coordination nationale de la sécurité alimentaire (CNSA) a bénéficié d'un appui technique et de formations, et une aide a été fournie au Ministère de l'éducation nationale pour élaborer un document de politique générale sur l'alimentation scolaire. Le Front parlementaire contre la faim en Haïti a été officiellement lancé. En outre, La FAO a soutenu le gouvernement dans ses efforts d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets, ainsi que dans l'amélioration de la résilience de ses systèmes côtiers et agricoles dans la zone sud, en rétablissant les services écosystémiques et en créant ou réhabilitant l'infrastructure verte, selon une approche «des crêtes aux récifs».

#### D. Partenariats

70. La FAO a renforcé ses partenariats avec les autres organisations multilatérales et gouvernementales et avec les organisations de la société civile et, plus récemment, du secteur privé. Au cours de l'exercice biennal 2016-2017, cinq partenariats ont été conclus, rassemblant environ 150 des plus éminents spécialistes de la région. Ce dispositif innovant permet de mobiliser les capacités existantes dans la région, afin d'appuyer les demandes et priorités des États Membres.

71. Une tentative de rapprochement avec le secteur privé a été lancée autour des thématiques liées à chacune des trois IR. L'objectif premier est d'établir des espaces de dialogues permanents, dans lesquels il sera possible de recenser les intérêts communs et les possibilités de coopération. Dans certains pays, ce processus progresse à grands pas; en Argentine par exemple, la FAO, le gouvernement, Unilever et Carrefour ont lancé la campagne *#NoTiresComida* («ne jette pas de nourriture») dans le cadre du Programme national de réduction des pertes et du gaspillage alimentaires.

72. En matière de partenariats avec le système des Nations Unies, la FAO a intensifié sa coopération avec la CEPALC en établissant conjointement les rapports présentés au Forum politique de haut niveau pour le développement durable, qui s'est tenu à New York en juillet 2017, ce qui a permis d'apporter une réponse à la recommandation de la Conférence qui indiquait qu'il faudrait travailler étroitement avec d'autres organisations du système des Nations Unies sur le suivi des ODD. La FAO et la CEPALC ont également abordé conjointement les défis des migrations dans les pays du triangle du Nord de l'Amérique centrale et au Mexique, ce qui a consisté à recenser les territoires ruraux ayant les soldes migratoires les plus élevés, ainsi que les politiques et programmes de réinsertion des populations qui rentrent chez elles.

---

<sup>18</sup> Brésil, Chili, Costa Rica, Équateur, El Salvador, État plurinational de Bolivie, Honduras, Mexique, Panama, Paraguay, République bolivarienne du Venezuela et Saint-Vincent-et-les Grenadines.

<sup>19</sup> Argentine, Barbade, Belize, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Équateur, Jamaïque, Mexique, Trinité-et-Tobago et Uruguay.

73. En 2016 et 2017, le Panorama sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région Amérique latine et Caraïbes a été élaboré en collaboration avec l'OPS/OMS.

74. La FAO a signé un protocole d'accord régional avec le FIDA et le PAM. L'objectif initial est de lancer des mesures collectives dans trois pays prioritaires (Haïti, le Guatemala et la Colombie) et leurs représentants respectifs au niveau national ont commencé à débattre de la marche à suivre. La FAO et le FIDA, en collaboration avec la Réunion spécialisée sur l'agriculture familiale, le Système d'intégration de l'Amérique centrale (SICA) et la Communauté des Caraïbes (CARICOM), ont appuyé la création du Programme à destination des jeunes ruraux d'Amérique latine et des Caraïbes.

## Proche-Orient et Afrique du Nord

75. Les participants à la Conférence régionale de 2016 ont examiné les réalisations de la FAO dans la région et ont recensé les domaines d'action prioritaires à prendre en compte pour les trois initiatives régionales en 2016-2017, à savoir: l'initiative sur la pénurie d'eau, l'initiative en faveur d'une petite agriculture familiale et l'initiative pour le renforcement de la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition. L'initiative sur la pénurie d'eau, à laquelle de nouveaux pays souhaiteraient participer, met l'accent sur l'utilisation efficace et la productivité de l'eau, le changement climatique, la gestion de la sécheresse, la planification stratégique des ressources en eau et leur gestion durable. L'initiative en faveur d'une petite agriculture familiale fournit aux producteurs des moyens supplémentaires pour favoriser leur transition vers une productivité et des chaînes de valeur durables, notamment par le biais d'écoles pratiques d'agriculture, tout en renforçant les capacités des organisations de producteurs et des institutions rurales pour faciliter l'accès des petits exploitants au marché. L'initiative pour le renforcement de la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition appuie l'instauration de cadres politiques et institutionnels dans les pays de toute la région; elle vise également à améliorer l'accès aux informations sur la sécurité alimentaire et la nutrition pour étayer le processus décisionnel, à favoriser la mise en place de systèmes alimentaires efficaces et inclusifs et à renforcer la résilience des ménages.

76. Les principaux résultats obtenus dans la région au cours de l'exercice biennal 2016-2017 sont les suivants:

- le renforcement de la résilience face aux menaces qui pèsent sur la sécurité alimentaire et la nutrition, grâce à des mesures de lutte contre les maladies et les organismes nuisibles touchant les animaux, dont le poisson, et les végétaux, y compris leurs incidences transfrontières, et la mise en œuvre de systèmes d'information et d'alerte rapide en matière de sécurité alimentaire;
- la conservation durable des ressources zoogénétiques et phylogénétiques;
- la réduction des pertes et gaspillages de nourriture;
- la mise au point de systèmes de protection sociale visant à améliorer la résilience des petits exploitants familiaux.

77. Un soutien a également été fourni aux pays en vue d'une gestion plus durable des ressources en eau, d'une meilleure adaptation au changement climatique et d'une gestion plus efficace de la sécheresse.

### A. Initiative sur la pénurie d'eau

78. Dans le cadre de l'initiative régionale sur la pénurie d'eau, la FAO, au moyen d'une équipe multidisciplinaire et en s'appuyant sur les programmes stratégiques 2, 4 et 5, aide plusieurs pays de la région à promouvoir une gestion durable des ressources en eau, compte tenu de ses incidences en matière de sécurité alimentaire. Des méthodes et des normes ont été élaborées en collaboration avec le personnel gouvernemental et des formations ont été dispensées concernant l'application de la télédétection aux fins



du suivi et de l'évaluation de la comptabilité de l'eau, de la productivité de l'eau et des sécheresses. Afin d'assurer une gestion plus durable des eaux souterraines, une évaluation de diagnostic intégré des aquifères, couvrant les aspects hydrogéologiques et les questions de parité hommes-femmes, a été réalisée en Jordanie, au Maroc et en Tunisie.

79. L'action menée en Égypte, en Jordanie, au Maroc et en Tunisie, en partenariat avec le Centre international de recherche agricole dans les zones arides (ICARDA) et en synergie avec l'initiative en faveur d'une petite agriculture familiale, a permis d'accroître la productivité durable des terres et de l'eau dans les petites exploitations, en culture irriguée et en culture pluviale, grâce à l'introduction de techniques à un coût abordable et à de bonnes pratiques de gestion. Environ 400 agriculteurs, sur plus de 600 hectares, en ont été les bénéficiaires directs, obtenant une amélioration de rendement de plus de 20 pour cent parallèlement à une réduction de la consommation d'eau d'environ 25 pour cent (ainsi que des semences et des engrais utilisés) et à une augmentation de la productivité de l'eau d'environ 60 pour cent par rapport aux pratiques de culture traditionnelles. En Égypte, concernant la campagne 2016-2017 du blé, on estime que le revenu des agriculteurs a augmenté d'environ 20 pour cent.

80. Grâce à la plateforme de collaboration régionale de l'initiative régionale, un plan de travail visant à promouvoir des systèmes d'agriculture et d'aquaculture intégrés pour la production de protéines de qualité et de légumes frais grâce à l'utilisation d'eau saumâtre dans les déserts inhospitaliers et les zones arides, a été lancé en Algérie, en Égypte et à Oman.

81. Des scénarios relatifs au changement climatique sur deux périodes, à l'horizon 2016-2035 et à l'horizon 2046-2065 (période de référence: 1986-2005), ont été analysés pour l'Égypte, la Jordanie et le Liban, ainsi que pour certains «points chauds» de la région, avec l'approbation de la Ligue des États arabes et en partenariat avec la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ) et le Centre arabe pour l'étude des zones arides et des terres sèches (ACSAD). Les projections élaborées ont permis de dégager des solutions d'adaptation pour les secteurs verts de certaines zones de la région.

82. Les indices de suivi de la sécheresse les plus adaptés aux différents systèmes agricoles ont été choisis pour la Jordanie, le Liban, le Maroc et la Tunisie, en partenariat avec le Centre international d'agriculture biosaline (ICBA) et en synergie avec l'initiative régionale pour le renforcement de la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition (programme stratégique 5). Il s'agit de la première phase du processus de création d'un système régional de gestion de la sécheresse.

## **B. Initiative en faveur d'une petite agriculture familiale**

83. Dans le cadre de l'initiative régionale en faveur d'une petite agriculture familiale, la FAO a réalisé une série d'études visant à dégager les tendances qui caractérisent les petits exploitants familiaux et qui ont une incidence sur ceux-ci, dans six pays ainsi qu'au niveau régional, dont une évaluation de la situation au regard des données et des indicateurs ventilés par sexe dans huit pays. Ces évaluations ont permis d'élaborer des données de référence uniques en leur genre et de mieux comprendre la dynamique régionale.

84. Les ministères compétents de huit pays ont bénéficié d'un appui au renforcement des capacités relatives à l'initiative régionale, qui a joué un rôle important dans la protection sociale des petits exploitants familiaux. Un registre des exploitants agricoles a ainsi été constitué en vue de leur inscription au Fonds libanais de sécurité sociale qui vient en aide aux agriculteurs vulnérables et aux travailleurs agricoles dans le cadre du Programme national de lutte contre la pauvreté (programmes stratégiques 2 et 3).

85. La FAO a aussi appuyé des interventions visant la diversification des emplois (agricoles et non agricoles) pour les jeunes et a coordonné la première étude sur le rôle du travail des enfants dans l'agriculture, commandée par la Ligue des États arabes pour les pays arabes. L'Organisation a également contribué à l'établissement du rapport de situation 2017 sur les migrations internationales dans les États arabes.

86. Des organisations de producteurs, au Liban, à Oman et au Soudan, ont aussi été soutenues, afin qu'elles puissent fournir de meilleurs services à leurs membres grâce à une gouvernance plus efficace, et que des données d'expérience et les meilleures pratiques soient mises en commun. À cet égard, on peut citer l'évaluation des besoins en matière de renforcement des capacités, l'accent étant mis sur les rôles attribués aux hommes et aux femmes, sur un projet de création d'emplois visant à faciliter la création de 50 entreprises de jeunes et sur la valorisation de la production laitière.

87. Les chaînes de valeur ont constitué un autre domaine de travail important, par l'intermédiaire de l'amélioration des filières et de l'accès des petits exploitants familiaux aux marchés au Yémen, ainsi que de la filière des produits laitiers au Soudan, et au moyen de l'analyse des chaînes de valeur relatives aux artisans pêcheurs vivant le long du Nil et aux produits laitiers au Liban.

88. S'agissant des questions de parité hommes-femmes, une stratégie régionale visant à systématiser l'analyse de cette problématique a été définie, l'accent étant mis en particulier sur la résilience face aux conflits, les jeunes, le développement de chaînes de valeur, les statistiques ventilées par sexe et la gouvernance de l'eau.

### **C. Initiative pour le renforcement de la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition**

89. La FAO a contribué à renforcer les capacités de gouvernance et le cadre politique face à l'incidence des menaces et des crises sur la sécurité alimentaire et la nutrition dans la région. Grâce à l'appui fourni par l'Organisation au titre des programmes stratégiques 1 et 5, les pays de la région ont élaboré des stratégies et des plans d'investissement nationaux qui ont permis de renforcer leurs capacités de préparation, de prévention et de gestion des besoins en matière de sécurité alimentaire et de nutrition dans une région confrontée à des crises prolongées et aux effets du changement climatique.

90. La FAO a aidé les pays de la région à mettre en place des systèmes d'information sur la sécurité alimentaire, qui ont permis d'éclairer l'élaboration de stratégies de réduction des risques fondées sur des éléments factuels, ainsi que le choix des investissements nécessaires. Des mesures de prévention et d'intervention rapide ont pu être prises grâce aux systèmes d'alerte rapide mis en place. Les évaluations approfondies qui ont intéressé les sous-secteurs de l'agriculture ont permis d'améliorer les plans d'aide humanitaire dans les zones touchées par la crise. L'analyse de la vulnérabilité et de la résilience a étayé l'élaboration de programmes axés sur la résilience.

91. La FAO a poursuivi ses efforts visant à s'assurer de la résilience des pays face aux organismes nuisibles et aux maladies transfrontières touchant les animaux et les végétaux en améliorant leurs capacités de surveillance, de prévention et d'intervention par la mise à jour des politiques et le renforcement des capacités institutionnelles, des installations de laboratoire et de diagnostic et des services de vulgarisation. En collaboration avec les organismes gouvernementaux partenaires, la FAO a progressé dans ses activités de lutte contre la rage et la grippe aviaire, contre la fièvre de la vallée du Rift, et contre la fièvre aphteuse et la peste des petits ruminants. L'Organisation continue de jouer un rôle clé dans la lutte contre la grippe aviaire hautement pathogène et contre la résistance aux antimicrobiens dans la région. Elle a travaillé en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) afin d'aider le Soudan et la Tunisie à élaborer leurs plans d'action nationaux contre la résistance aux antimicrobiens.

92. La FAO a aidé les pays à lutter contre les organismes nuisibles et les maladies qui menacent les principales cultures dans la région, et à les éradiquer. L'un de ces ravageurs est le charançon rouge du palmier. Le renforcement des services de vulgarisation et des capacités locales en matière de lutte intégrée contre les organismes nuisibles a permis de donner aux communautés les moyens de prendre des mesures pour protéger leurs cultures. L'Organisation a contribué à mettre en œuvre les engagements pris par la communauté internationale aux fins de protéger la santé humaine et l'environnement contre les effets nocifs des produits chimiques et des pesticides (Convention de Rotterdam). La FAO s'est aussi employée à faciliter l'élimination des pesticides périmés, y compris celle des polluants organiques persistants.

93. L'Organisation a contribué aux efforts visant à améliorer la production dans la région par des moyens durables et grâce à la conservation des ressources génétiques. Au niveau national, des projets en faveur de la conservation et de l'utilisation durables des ressources génétiques des races ovines ont été élaborés en Iraq, en Jordanie et au Liban selon une approche axée sur des programmes de reproduction communautaires.

94. La FAO a facilité le dialogue et la coopération entre les pays de la région afin de promouvoir la responsabilité et l'action collectives autour des grands enjeux environnementaux et liés à l'agriculture. En particulier, les efforts mis en œuvre pour lutter contre les effets du changement climatique et de la pollution sur les écosystèmes marins de la région ont été accélérés grâce à un protocole d'accord entre la FAO (au nom de la Commission régionale des pêches [CORÉPÊCHES]) et l'Organisation régionale pour la protection du milieu marin [ROPME]), qui a été rédigé et adopté par CORÉPÊCHES à sa neuvième session, tenue en mai 2017.

95. La FAO a mis l'accent sur la question de pertes et gaspillages de nourriture et a aidé les pays à mettre en application les recommandations issues des tables rondes sur le thème des pertes et gaspillages de nourriture dans un contexte de systèmes alimentaires durables, qui ont suivi l'adoption du Cadre stratégique régional pour la réduction des pertes et gaspillages de nourriture.

96. Afin de renforcer la collaboration dans le domaine du commerce intrarégional et interrégional dans le secteur de l'élevage et de tirer parti des possibilités offertes par le transfert de technologie et les meilleures pratiques, la FAO a apporté son appui à l'Union du Maghreb arabe pour l'évaluation et l'amélioration des normes sanitaires et phytosanitaires, et elle a aidé le Soudan à se conformer aux exigences des importateurs du Conseil de coopération des États arabes du Golfe.

#### **D. Partenariats**

97. Dans le cadre de l'initiative régionale sur la pénurie d'eau, des partenariats stratégiques ont été noués avec la Ligue des États arabes, son Conseil des ministres de la région arabe chargés de l'eau et ses instituts compétents, notamment l'Organisation arabe de développement agricole (OADA) et le Centre arabe pour l'étude des zones arides et des terres sèches (ACSAD). Ces partenariats constituent un outil particulièrement précieux, s'agissant de faciliter la planification stratégique de la gestion des ressources en eau et de la sécurité de l'eau, et d'assurer une utilisation plus efficace de l'eau, dans la région. Par ailleurs, un partenariat a été établi avec le centre ICARDA, dans l'objectif d'améliorer la productivité de l'eau au niveau de l'exploitation. Un autre partenariat important a été noué avec la CESAO aux fins de l'évaluation des effets du changement climatique et de la vulnérabilité face à l'évolution du climat. À ce partenariat s'est ajoutée une collaboration avec l'ICBA dans le domaine de la gestion de la sécheresse.

98. S'agissant de l'initiative régionale en faveur d'une petite agriculture familiale, un partenariat régional a été conclu avec le Programme alimentaire mondial (PAM) concernant les repas scolaires et la protection sociale au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, aux fins d'améliorer l'efficacité des programmes d'alimentation scolaire, qui constituent un instrument de protection sociale particulièrement important, d'élargir la couverture de ces dispositifs et d'en renforcer l'impact. En outre, la FAO et le

PAM ont signé un accord de partenariat régional à l'appui des efforts consentis par les Membres pour mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et, notamment, réaliser l'ODD 2 (Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable). La FAO réalise, conjointement avec l'Organisation internationale du travail (OIT), une étude sur les principales caractéristiques du travail des enfants dans le secteur agricole, dans le monde arabe, y compris les effets des conflits armés et des déplacements sur ce phénomène. Cette étude, commandée par la Ligue des États arabes, est menée en collaboration avec le Conseil arabe pour l'enfance et le développement. La FAO travaille également en collaboration avec l'OADA en vue de renforcer la chaîne de valeur du palmier dattier dans les pays arabes.

99. S'agissant de l'initiative régionale pour le renforcement de la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, la FAO travaille en partenariat avec l'OADA en vue de réduire les pertes de nourriture et une collaboration a été établie avec le PAM dans les pays touchés par des crises, dans le cadre du module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire. Les efforts portent également sur les organismes nuisibles et les maladies touchant les végétaux, en collaboration avec le Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM) de Bari et l'Organisation pour la protection des végétaux au Proche-Orient (NEPPO).